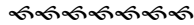


RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 05 NOVEMBRE 2010

PRÉSENTS : Benoit SIMONNIN, Martine CIRET, Patrick MENON, Claudine BOCQUEL, Sophie MILTEAU, Jean-Pierre MOREAU, Jacques DAUDIN, Christophe CHARRIER, Christine MAUVISSEAU, Dominique CORMIER, Sylvain BRETON, Marie-Ange CHESNEAU-CHAURIN, Loïc FONTAINE, Christophe ROCHEREAU

ABSENT EXCUSÉ : Serge GACHE ayant donné pouvoir de vote à J. Pierre MOREAU



AGGLOPOLYS : APPROBATION DU RAPPORT D'ACTIVITÉS 2009

Après avoir entendu l'exposé du Maire, le Conseil Municipal **adopte** le rapport d'activités 2009.

BATIMENTS COMMUNAUX

▪ REGLEMENT INTERIEUR DES BATIMENTS COMMUNAUX

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal **accepte** les règlements intérieurs des différents locaux communaux.

▪ CONVENTION D'OCCUPATION DES BATIMENTS COMMUNAUX

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal **accepte** les termes des conventions d'occupation des différents locaux communaux, conventions qu'il conviendra de signer avec les associations et les particuliers selon le cas.

▪ ACTUALISATION DES TARIFS DE LOCATION DE LA MAISON DES ASSOCIATIONS

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée une augmentation des tarifs de location de la Maison des Associations.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal **fixe** les tarifs suivants applicables à partir du **1^{er} janvier 2011** :

	Vin d'honneur	Une journée	Deux jours	Plus de deux jours	Caution
Habitants de la commune	60 €	120 €	200 €	Tarif 2 jours + tarif n fois 1 jour	200 €
Hors commune (particuliers et associations)	80 €	200 €	300 €		200 €
Associations communales	Gratuité				
Chauffage du 15/09 au 30/04	15 €	30 €	60 €		

PERSONNEL : PRISE EN CHARGE DE LA VISITE MEDICALE POUR LE RENOUELEMENT DU PERMIS POIDS LOURDS DES AGENTS DU SERVICE TECHNIQUE

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal **se prononce favorablement** pour la prise en charge par la commune du coût des visites médicales pour le renouvellement du permis poids lourds des agents du service technique, qui sera remboursé aux agents sur présentation des justificatifs de paiement.

GESTION DE LA VOIRIE

▪ RECLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES : acceptation du tableau

Après avoir entendu l'exposé du Maire,
Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal **accepte** le tableau de classement des voies communales présenté.

▪ RECLASSEMENT DES CHEMINS RURAUX : acceptation du tableau

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal **accepte** le tableau de classement des voies communales présenté.

LOTISSEMENT « Les Ouches »

- Monsieur le Maire évoque le rachat d'une partie des terrains classés en zone Ue à la société VAL DE LOIRE HABITAT. Bornage à faire effectuer par un géomètre.
- Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal **accepte l'offre de prix d'achat de** de M. et Mme CAVAREC Laurent (4 €/m²), pour une bande de terrain située le long de leur propriété, dans le cadre de l'aliénation du Chemin Rural n°39.

PRISE EN CHARGE D'UNE DETTE URSSAF

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal **accepte la prise en charge une dette URSSAF** d'un montant de **13,25 €**, somme due par l'ex. structure « Centre de Loisirs » et non réglée par elle, et qu'il appartient aujourd'hui de faire supporter aux anciennes communes membres, afin de faire cesser ce litige.

FISCALITE - INSTITUTION DE LA TAXE FORFAITAIRE SUR LA CESSION À TITRE ONÉREUX DE TERRAINS DEVENUS CONSTRUCTIBLES

Après en avoir délibéré et à l'unanimité, le Conseil Municipal **décide l'institution sur le territoire de la commune, de la taxe forfaitaire sur la cession à titre onéreux de terrains nus devenus constructibles.**

La présente délibération s'applique aux cessions réalisées à compter du 1er jour du 3ème mois qui suit la date à laquelle elle est intervenue. Elle sera notifiée aux services fiscaux au plus tard le 1er jour du 2ème mois suivant cette même date.

COMMISSIONS COMMUNALES * COMPTE-RENDUS D'ACTIVITES

- **COMMUNICATION / Rapporteur : Claudine BOCQUEL**
 - ❖ Le choix du bureau d'études pour l'élaboration du site INTERNET reste à déterminer.
- **VIE ASSOCIATIVE / Rapporteur : Claudine BOCQUEL**
 - ❖ Une rencontre avec chaque association dionysienne est prévue afin de faire un bilan.
 - ❖ Le dossier « type » de demande de subvention 2011 a été réétudié.
- **TOURISME / Rapporteur : Claudine BOCQUEL/M. Ange CHESNEAU**
 - ❖ L'entreprise « Signalétique Vendômoise » a été retenue pour la fourniture des plaques signalétiques de mise en valeur du patrimoine sur le circuit de grande randonnée.
Des conventions vont être signées avec les propriétaires devant supporter la pose de ces plaques sur le mur de leur propriété.
- **ENVIRONNEMENT / Rapporteur : Sophie MILTEAU**
 - ❖ Repère de nouveaux point de fleurissement sur le territoire communal (plantations de plantes, d'arbustes nécessitant peu d'eau à déterminer avec le fournisseur habituel des plants).
 - ❖ La plantation des bulbes a été effectuée.
- **TRANSPORT / Rapporteur : Sophie MILTEAU**
 - ❖ Quatre personnes seulement étaient présentes à la réunion d'information organisée sur le thème du « transport à la demande ».
- **AFFAIRES SOCIALES / Rapporteur : Martine CIRET**
 - ❖ Résultat de l'enquête faite auprès des aînés dionysiens de plus de 75 ans :
 - Repas : 22 inscriptions
 - Colis : environ 40



URBANISME - DEMANDES D' AUTORISATION EN COURS



DECLARATIONS PREALABLES

- FOUGEROUX Jean-Claude - 32, Chemin de Pissevin : *Remplacement des persiennes et volets bois existants en aluminium*
- JIMENEZ Paul – 34, Chemin de Pissevin : *Construction d'un abri de jardin en bois*



QUESTIONS DIVERSES

- PROJET PISTE DE CIRCULATION DOUCE entre le hameau de Villefolet et la voie ferrée (*Benoît SIMONNIN*)

La négociation amiable d'acquisition de terrain avec l'un des propriétaires riverains n'ayant pu aboutir, ce dossier est classé en fin de non-recevoir dans l'immédiat.

Néanmoins, Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de reprendre le projet dans un contexte plus large de maillage des hameaux de la commune, en y intégrant le bourg et le hameau des Mées ; une procédure de Déclaration d'Utilité Publique devra vraisemblablement être mise en place.

- *Le Conseil Municipal émet un avis favorable sur la poursuite de ce projet en ce sens.*

- POSTE D' ADJOINT TECHNIQUE 2^{ème} classe VACANT (*Benoit SIMONNIN*)

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'à l'issue de sa première année de mise en disponibilité, Monsieur Jacky CHAUMONT a présenté sa démission qui sera effective au 05 janvier 2011. L'agent qui le remplaçait dans le cadre d'un contrat à durée déterminée est intéressé par cet emploi devenu vacant.

- ARRÊT DE CAR SUPPLEMENTAIRE LIGNE n°16 (*Christophe ROCHEREAU*)

Il demande s'il ne serait pas possible d'envisager un arrêt de car supplémentaire auprès de l'école maternelle (car abris bus déjà existant pour les enfants de maternelle et primaire). En hiver, l'arrêt des Mées situé en bordure de la RD 2152 est dangereux (arrêt mal éclairé, circulation intense le matin et le soir au moment des prises en charges) ; ce nouvel arrêt permettrait de desservir les enfants domiciliés au hameau des Mées.

- *La demande va être formulée auprès du service Transport d'AGGLOPOLYS.*

- LOTISSEMENT DE LA MARTINIÈRE

- 1) L'acte d'adhésion à expropriation avec M. DEMANGE a été signé le 29 octobre 2010.
- 2) M. François DUPLEIX, architecte, a été retenu en qualité de maître d'œuvre pour la construction des logements sociaux.

- REFECTION DE LA SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL

La Commission « bâtiments » travaille sur le projet. Une partie des travaux sera faite par les employés communaux pendant l'hiver. Quant aux travaux de mise aux normes de l'électricité et la mise en place d'un faux plafond, ils seront confiés à des entreprises.